



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le cinq novembre à quatorze heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Grenade-sur-L'Adour dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Cyrille CONSOLO, Vice-Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : 29 octobre 2019

#### Ordre du jour :

- ❖ Repas des aînés 2020 : choix du restaurateur
- ❖ EHPAD de Coujon :
  - Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
  - Création de deux postes d « Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe »
- ❖ Questions diverses

**Présents** : Cyrille CONSOLO, Marie-Line DAUGREILH, Françoise DELAMARE, Odile LACOUTURE, Bernard PIRLET, Marie-Christine COSTE, Gisèle CASSAGNE, Sylvie FERRE

**Excusés** : Pierre DUFOURCQ, Marie-France GAUTHIER, Christian CUZACQ, Michelle LAFITTAU



**Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 21 octobre 2019**



#### **1) Modalités d'organisation du repas des aînés - choix du traiteur - Année 2020 -**

Monsieur Cyrille CONSOLO, Vice-président, rappelle que la date du 18 janvier 2020 a été retenue pour l'organisation du repas des Aînés. A cet effet, il est nécessaire de choisir un prestataire pour la préparation du repas et le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur les propositions présentées.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,  
Vu l'exposé de Monsieur le Vice-président,  
Après en avoir délibéré,

**RETIENT** le Traiteur Cadilhon - 40270 Castandet - pour confectionner le menu du repas des aînés du 18 janvier 2020, au prix de 18,00 € l'unité (sans la boisson),

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce à cet effet.

## **2) EHPAD de Coujon : Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet**

Monsieur le Vice-président informe que pour le bon fonctionnement des services, il conviendrait de créer un poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,  
Vu l'exposé de Monsieur le Vice-président,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de créer un poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce à cet effet,

**DIT** que les crédits figurent au Budget Primitif 2019.

## **3) EHPAD de Coujon : Création d'un poste d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet**

Monsieur le Vice-président informe que pour le bon fonctionnement des services, il conviendrait de créer un poste d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,  
Vu l'exposé de Monsieur le Vice-président,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de créer un poste d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce à cet effet,

**DIT** que les crédits figurent au Budget Primitif 2019.

#### **4) EHPAD de Coujon : Création d'un poste d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet**

Monsieur le Vice-président informe que pour le bon fonctionnement des services, il conviendrait de créer un poste d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet (21h/semaine), à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,  
Vu l'exposé de Monsieur le Vice-président,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de créer un poste d'Agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet (21h/semaine), à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce à cet effet,

**DIT** que les crédits figurent au Budget Primitif 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00'